

SYNTHESE CFTC COMITE DE GROUPE DU 12 DECEMBRE 2018

Début de la séance à 10 heures

Patrick PUY ouvre cette séance avec une annonce suite à l'attentat de la vieille à Strasbourg au marché de Noël.

P.PUY tient à souligner que cela engendre beaucoup de tristesse et on ne peut qu'avoir une pensée aux victimes.

P.PUY tient à rappeler que dans le périmètre où s'est situé cet attentat, il y a 2 magasins qui font partis du groupe.

Ces magasins ont été fermés et le personnel a été fortement choqué.

La direction a donc déclenché une intervention psychologique de manière à ce que les employés qui souhaitent avoir un soutien puissent être en contact avec des psychologues.

La direction prendra donc toutes les dispositions nécessaires auprès des salariés traumatisés.

P.PUY aborde les points à l'ordre du jour.

Les cessions d'enseignes:

Concernant l'enseigne Chevignon, P .PUY tient à dire que le process a bien avancé, que la direction groupe aura une dernière réunion le 04 janvier 2019, de sorte que la cession pourrait intervenir techniquement dans les tous premiers jours de janvier.

Pour P.PUY, il est plus facile de céder une entreprise à la fin d'un mois plutôt qu'en milieu de mois.

Donc probablement, la cession de Chevignon interviendra le 31 Janvier.

Cette enseigne sera repris par le groupe Royer.

Trois autres cessions ont été décidées d' être vendues et commencent à faire l'objet d'un process.

L'enseigne Minelli avec une banque d'affaire qui a été choisie comme étant Lazard. Quant aux enseignes San Marina et Cosmo Paris, elles seront gérées avec une autre banque d'affaire qui s'appelle Rothschild Département Air.

Selon les propos de P.PUY, Minelli sera sûrement vendu à un groupe plus riche que Vivarte.

Quand P.PUY parle des enseignes San Marina et Comos Paris, il ne veut pas dire qu'il veut les vendre ensembles, mais tout simplement dire que le process sera géré par la même équipe.

La direction groupe a donc décidé de donner 2 mandats différents pour les cessions de ces enseignes , car P.PUY a à dire qu'il y a une chance extrêmement faible que Minelli soit cédé au même repreneur que San Marina, et que s'est probablement plus vertueux et plus rentable d'avoir 2 process différents.

Le planning pour ces enseignes serait d'établir quelque chose qui marquerait un intérêt pour les éventuels repreneurs potentiels, d'ici fin janvier, en fonction des réponses qui seraient données ainsi que des marques d'intérêts qui seraient attribuées.

D'envoyer un info mémo, une plaquette décrivant l'entreprise pour fin février et demander des offres indicatives aux repreneurs potentiels pour mi-mars.
Après cela la direction groupe sélectionnerait un, deux, voir trois candidats, afin d'avancer avec eux. Promesses de vente (Fin mai).
Ainsi les cessions de ces enseignes seraient faites alors vers juin ou juillet.

P.PUY explique que le mandat d'une banque est d'avoir la charge d'exécuter le planning, de mettre en œuvre et d'écrire les documents qui ont été cités plus haut.
(Info mémo, plaquette ...)

P.PUY a à dire qu'avec la vente de Minelli, le groupe recevra beaucoup d'argent.
Comos Paris, avec cette vente, le groupe recevra de l'argent.
Quand à l'enseigne San Marina cela ne se sera pas évident de la vendre.
Si il faut faire un chèque pour vendre cette enseigne, le groupe le fera, comme il l'avait fait avec d'autres enseignes du groupe qui ont été vendues.

P.PUY affirme que le groupe n'a pas les moyens à aujourd'hui d'investir pour assurer le développement de la Halle ou bien de Caroll .
Et comme le groupe n'a pas les moyens, il est obligé de céder les autres enseignes pour investir dans les deux enseignes restantes.

P.PUY décide de parler des comptes alors que cela n'est pas à l'ordre du jour.
En 2018 le groupe a réalisé un chiffre d'affaire d'un milliard 412 € alors que l'année précédente il était d'un milliard 503 €.

Le groupe a fait un Ebidat de 51 millions € par rapport à 47 millions € l'année dernière.

Ces 47 millions € correspond au périmètre que nous gardons moins l'enseigne Besson.

Les 81 millions € d' Ebidat qui avait été prévu en 2017 correspond au 47 millions € sans Besson.

Sur ce périmètre là (hors Besson) qui a été vendu après la clôture de 2017, le groupe a fait une toute petite croissante de l' Ebitda avec une assez forte décroissante du chiffre d'affaire.

Cela illustre plusieurs choses.

Le chiffre d'affaire continue de baisser et malgré cela le groupe arrive à garder une rentabilité à peu près stable voir même un peu croissante.

Il reste que 51 millions € d' Ebitda pour un chiffre d'affaire d'un milliard 400 €, c'est très insuffisant pour financer les capex dont le groupe a besoin.

C'est donc très insuffisant pour rénover les magasins, rénover les entrepôts, investir en logistique ou bien investir en E.commerce etc... Le groupe ne peut donc faire tout cela.

Il reste que le groupe n'a pas les moyens de développer ses entreprises avec suffisamment de capex parce que celui-ci n'a pas assez d' Ebitda.

P.PUY annonce que les échéances des covenants ont réussi à passer fin novembre et cela de justesse, car si ces échéances n'avaient pas été respectées, automatiquement c'était la Fiducie. L'année entière va être tendue jusqu'au bout.

P.PUY annonce qu' à ce jour nous avons encore une dette d' à peu près 400 millions €. Il réaffirme que le groupe doit rembourser 300 millions € en octobre 2019, mais qu' une grosse partie de ces 300 millions € sont pratiquement remboursés. Il reste donc un petit 100 millions € à rembourser en octobre 2019.

Ensuite, il restera les 300 millions € à rembourser en octobre 2021 majorés des intérêts qu'il y aura.

Donc cela fait une dette à ce jour à rembourser de 400 millions €.

Pour P.PUY il n'y aura aucuns problèmes pour rembourser la dette de 2019 mais pour celle de 2021 ce sera un peu plus tendu, mais probablement pas difficile.

Et si cela devenait pas réalisable, il reculera la date d'un an.

P.PUY annonce donc qu'il va céder Minelli, San Marina et Comos Paris pour le développement de la Halle et de Caroll et tient à rajouter que le groupe a un peu plus de 150 millions € de cash .

Que la plupart de ce cash est bloqué pour des raisons diverses qui sont liées à des documents bancaires voir des difficultés que le groupe a avec les banques.

Qu'en vendant les cessions annoncées, plus la diminution de ce cash bloqué permettra tranquillement de rembourser la dette de 2019.

Le groupe renégociera avec les banques en 2020, malgré que P.PUY avait annoncé lors du précédent comité de groupe tenu en novembre dernier une crise financière en 2020.

P.PUY annonce ouvertement que les actionnaires principaux ne resteront pas une éternité et qu' en 2020 ils quitteront peut-être le groupe.

Pour P.PUY les actionnaires vendront peut -être tout en état et sûrement à un fond ami ou bien ils vendront la Halle et Caroll différemment. Ou alors ils développent.

P.PUY annonce qu'il y a 2 ans, il y avait 172 prêteurs et à aujourd'hui, il n'en reste qu' une petite quarantaine. Donc ce mouvement de consolidation continu.

Car pour lui, il a dire qu'il y a des personnes qui vendent et qui achètent.

Donc ces personnes restantes, ont confiance.

P.PUY se réjouit d'avoir passé les covenants de fin novembre mais se pose déjà la question comment nous allons passer les covenants de février 2019.

Il a dire que si nous tenons pas les objectifs que le groupe s'est fixé, le groupe risque une fiducie l'année prochaine.

Concernant la prime Macron, P.PUY va se pencher sur la question mais il ne promet rien car si c'est pour aller en fiducie l'année prochaine, pour lui cela n'aurait aucun sens.

Concernant les dépôts logistiques, P.PUY annonce que nous pouvons assurer le développement de ces entreprises.

Le projet des entrepôts d'Issoudun et de Châteauroux sont des projets de rénovation, des projets d'allocation un peu différente et qui doivent être financés.

Depuis 1 an ou 2, la direction a lancé des appels d'offres pour trouver des financeurs et elle espère les trouver avant mars 2019.

Des modifications immobilières que la direction a engagée pour des sommes qui vont entre 10 millions € pour la première année et qui peuvent aller jusqu'à 30 millions € dans les 3 années. C'est cela que la direction cherche et c'est cela qu'elle veut faire.

Pour P.PUY les investisseurs se précipiteraient à ce jour.

P.PUY est très optimiste.

P.PUY aborde le deuxième point de l'ordre du jour en annonçant que le groupe a perdu en septembre 20% du chiffre d'affaire, gagné en octobre 10% et a reperdu en novembre un gros paquet.

Le groupe a donc à aujourd'hui moins 30 millions € du chiffre d'affaire par rapport à l'an dernier et de l'ordre de 15 millions € de moins que l' Ebitda.

P.PUY a à dire que le groupe a 15 millions € de moins à investir et il avoue ouvertement et reconnaît que le groupe va chercher de l'argent où il y en a.

P.PUY et X.GUERY DRH Groupe annonce que les élus du dépôt logistique CEC perdront leur mandats une fois que la fusion sera faite en Janvier 2019, alors que L.RABOTIN DRH la Halle avait dit le contraire aux élus par courrier en novembre? Qui croire?

